

gence. Elle propose de transmettre le postulat 95.3084 priant le Conseil fédéral d'actualiser périodiquement l'étude pilote «Le Budget social de la Suisse» réalisée dans le cadre d'un projet du Fonds national, de combler les lacunes actuelles en matière de données et de procéder en outre à une analyse des effets des mesures.

*Antrag der Kommission*

Die Kommission beantragt:

- der Initiative keine Folge zu geben (mit 21 zu 1 Stimmen);
- das Postulat 95.3084 zu überweisen (mit 22 zu 0 Stimmen).

*Proposition de la commission*

La commission propose:

- de ne pas donner suite à l'initiative (par 21 voix contre 1);
- de transmettre le postulat 95.3084 (par 22 voix sans opposition).

**Zisyadis** Josef (–, VD): J'ai déposé mon initiative parlementaire l'année passée. Elle veut combler une importante lacune qui a été relevée notamment par la presse. Elle reflète une situation difficile où nous avons des chiffres et où nous connaissons différents aspects de la sécurité sociale, mais où nous ne disposons d'aucun organisme qui récolte les différentes informations sur les nombreux secteurs d'activités du domaine social. En comparaison notamment avec les autres pays européens, nous constatons ainsi un flou de connaissances statistiques relevant le manque de coordination entre les actions et les modes de financement. Pourtant les sommes concernées sont énormes, et, dans la situation économique actuelle, il faut remettre en cause cette méconnaissance qui limite la réflexion, les innovations possibles et surtout la recherche d'efficacité sociale réelle dans différents domaines. Le budget social veut établir un cadre de référence nécessaire à une vue d'ensemble de toutes les activités du domaine social et des coûts qui s'y réfèrent. Il s'agit de répondre à plusieurs questions, par exemple: Qui bénéficie de la politique sociale? Qui la finance? Comment évoluent les montants et comment sont répartis les financements des pouvoirs publics entre les assurances sociales et le domaine privé?

La complexité de cette question, qui est due à notre fédéralisme et au grand nombre d'institutions privées, ne permet pas de définir quelle est l'approche la plus judicieuse. La recherche de ce panorama statistique doit comprendre des éléments quantitatifs et qualitatifs. Je plaide pour un budget qui soit remis à jour annuellement. Ces comptes devraient être établis de manière à ce qu'une comparaison avec d'autres pays soit possible.

J'ai déposé cette initiative parlementaire afin d'avoir le droit de demander un outil de travail qui nous permette de débattre des questions les plus actuelles. Vu les difficultés budgétaires de la Confédération, nous devons aborder plusieurs sujets, traiter les conflits d'interprétation de la sécurité sociale, définir une aide sociale plus ciblée sur le plan social et viser aussi l'efficacité sociale, et non le gaspillage institutionnel. Pour cela, nous avons besoin de sortir de la fragmentation actuelle de l'information.

La commission est entrée en définitive dans ces mêmes vues. Elle a acquis la conviction qu'il était nécessaire d'avoir un budget social. Par contre, elle a rejeté mon initiative parlementaire par le fait qu'elle estimait que ce n'était pas le moyen adéquat pour aboutir à cette conclusion. Elle propose de la sorte de transmettre un postulat au Conseil fédéral dans lequel elle dit bien qu'elle considère que l'établissement du budget social s'impose d'urgence.

En conséquence, et vu la décision de la commission, je retire mon initiative parlementaire au profit du postulat de la commission.

*Zurückgezogen – Retiré*

95.3084

**Postulat SGK-NR (94.418)**  
**Periodische Erstellung**  
**einer Gesamtrechnung**  
**der sozialen Sicherheit**

**Postulat CSSS-CN (94.418)**  
**Etablissement périodique**  
**d'un compte global**  
**de la sécurité sociale**

*Wortlaut des Postulates vom 17. Februar 1995*

Der Bundesrat wird aufgefordert, in Erfüllung seiner Richtlinien der Regierungspolitik 1991–1995 die im Rahmen des Nationalen Forschungsprogramms Nr. 29 realisierte Pilotstudie «Le Budget social de la Suisse» (Datenlage 1990) periodisch zu aktualisieren und die bestehenden Datenlücken, insbesondere in der Statistik der Sozialhilfe und bezüglich der Leistungen an die Familien, zu schliessen. Zudem soll eine Wirkungsanalyse vorgenommen werden.

*Texte du postulat du 17 février 1995*

Le Conseil fédéral est prié, dans la mise en oeuvre de ses Grandes lignes de la politique gouvernementale 1991–1995, d'actualiser périodiquement l'étude pilote «Le Budget social de la Suisse» réalisée dans le cadre du programme national de recherche N° 29 (état de 1990) et de combler les lacunes actuelles, en particulier dans la statistique de l'aide sociale et des prestations versées aux familles. Il devra en outre être procédé à une analyse des effets des mesures.

*Schriftliche Erklärung des Bundesrates*

*vom 24. Mai 1995*

Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

*Déclaration écrite du Conseil fédéral*

*du 24 mai 1995*

Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat.

*Überwiesen – Transmis*

94.421

**Parlamentarische Initiative**  
**(Dünki)**  
**Schaffung eines Bundesamtes**  
**für Familienfragen**

**Initiative parlementaire**  
**(Dünki)**  
**Création d'un office fédéral**  
**de la famille**

Kategorie V, Art. 68 GRN – Catégorie V, art. 68 RCN

*Wortlaut der Initiative vom 5. Oktober 1994*

Im Eidgenössischen Departement des Innern ist ein neues Bundesamt für Familienfragen zu schaffen, welches die Bemühungen für die Familie koordiniert und mindestens einmal pro Amtsdauer einen Bericht des Bundesrates zur Lage der Familie vorbereitet. Dieser Bericht gibt den eidgenössischen Räten einen Anstoss, periodisch die Wirksamkeit bereits beschlossener Massnahmen zu überprüfen und, wenn nötig, neue Massnahmen zu beschliessen.

## **Postulat SGK-NR (94.418) Periodische Erstellung einer Gesamtrechnung der sozialen Sicherheit**

## **Postulat CSSS-CN (94.418) Etablissement périodique d'un compte global de la sécurité sociale**

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1995
Année	
Anno	
Band	IV
Volume	
Volume	
Session	Herbstsession
Session	Session d'automne
Sessione	Sessione autunnale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	13
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	95.3084
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.10.1995 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2178-2178
Page	
Pagina	
Ref. No	20 026 163

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.